

GENNEVILLIERS CEDEX
Tél : (33) 1 47 98 63 63

BEUCWE

NOT90006 1/1 29/07/90

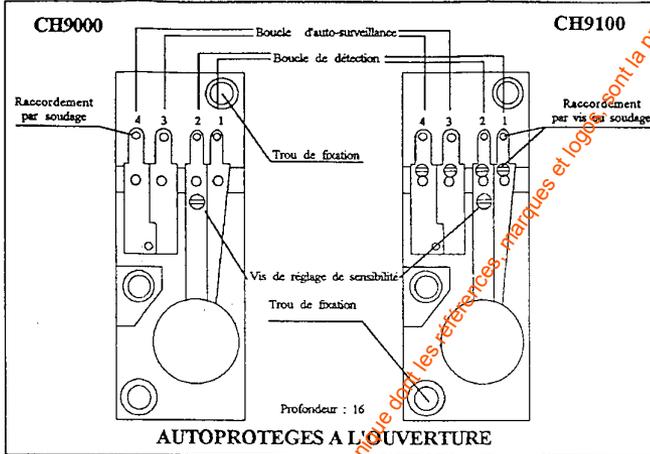
UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE
Service des Marques NF-A2P
Cedex 64
92452 PARIS LA DEFENSE
FRANCE

NOTICE D'INSTALLATION DETECTEURS DE CHOCS, A MASSELOTTE

CH9000 - CH9100



ISCEMA DESCRIPTIF



II FIXATION (impérativement verticale)

A : Par collage

- NF-A2P TYPE 2 : avec adhésif double face d'origine ou par vissage.
- NF-A2P TYPE 3 : la fixation du détecteur devra s'effectuer IMPÉRATIVEMENT PAR COLLAGE (et si possible par vissage en fonction du support):
- sur un support bois après enlèvement des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET),
- sur un support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHODORSEAL 5520 (FRAMET).

Collage par adhésif double face

- Choisir une surface propre, sèche et plane. Effectuer un nettoyage ou un dégraissage à l'aide de trichloréthylène pour le métal ou les vitres, ou d'un liquide moins solvant pour les surfaces fragiles.
- Essuyer ou attendre l'évaporation complète des solvants avant la pose.
- Retirer la protection de l'adhésif, incliner le détecteur sur un de ses côtés, puis lentement le faire basculer pour assurer la fixation sur toute la surface collante.
- Appuyer fortement pour évacuer les bulles entre l'adhésif et le support.
- Lors de la pose sur une vitre, prendre soin de décaler suffisamment le détecteur du bord de la vitre

Pour que le matériel soit de TYPE 3, un encolage est nécessaire. Avec la colle néoprène, encoler les deux parties et laisser sécher environ 5 minutes avant la fixation. Pour la colle élastomère, encoler soit l'adhésif, soit le support sur lequel est fixé le détecteur.

B: Par vissage (2 trous de fixation dans l'embase) NF-A2P TYPE3

Cette solution est recommandée **LORSQUELLE EST POSSIBLE**. Après ouverture du détecteur (vis de face avant), la pose s'effectue par deux vis de diamètre 3mm.

C: Positionnement

Dans le cas d'une fixation sur une surface vitrée, le capteur doit être placé à une distance d'écartement, par rapport aux bords du support, comprise entre 10 et 30cm. En ce qui concerne l'éloignement entre les capteurs, celui-ci est dépendant du support et du réglage de la sensibilité. Ces précautions d'installation sont à appliquer lorsque cela est possible, et permettent d'optimiser le fonctionnement des capteurs.

III RACCORDEMENT

Il s'effectue par câble standard 4 conducteurs ou plus avec écran, pour les surfaces fixes ou par cordons spéciaux pour les parties mobiles (portes ou fenêtres). Les boucles de détection et d'auto-surveillance sont ensuite respectivement reliées en série aux boucles "normalement fermées" correspondantes de l'unité centrale. Les bornes pour la boucle de détection sont repérées 1 et 2, celles pour la boucle d'auto-surveillance 3 et 4.

IV REGLAGE ET ESSAIS (réglage moyen de la pression de contact en usine: 100g ± 20%)

En fonction de l'intensité du choc pour lequel on souhaite obtenir une information d'alarme, on réglera la sensibilité du détecteur au moyen de la vis micrométrique située au-dessus de la lame supportant la masselotte (voir schéma descriptif). Ce réglage s'effectue par essais successifs, en provoquant des chocs sur la surface protégée. L'ouverture de la boucle de détection se vérifie, par exemple, à l'aide d'un multimètre à aiguille ou numérique.

V ENTRETIEN

- Il est vivement conseillé de vérifier périodiquement, lors des visites de maintenance par exemple, les points suivants :
- la solidité de fixation du détecteur (vieillesse de l'adhésif double face),
- les raccordements électriques (détecteur, boîtes dérivation),
- la fonctionnalité de chaque boucle,
- le réglage de sensibilité.

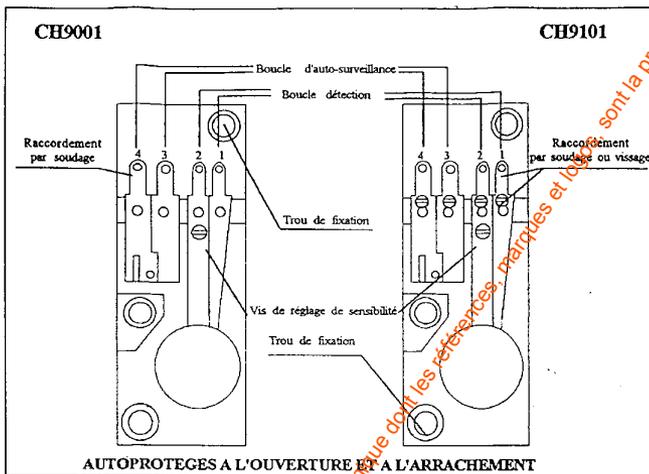
VI CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

P :	pression des contacts de la masselotte	: 0gr < Pmin < 40gr Pmax = 210gr +20%
Pa :	pression des lames d'auto-surveillance	= 60 g
I :	pouvoir de coupure des contacts d'auto-surveillance	: 50mA < I < 1 A
	Courant maximal dans la boucle de détection	: 100 mA
	Tension maximale admissible	: 24 Vdc
	Résistance de contact	: < 15 milliohms
	Dimensions	: 60 x 22 x 16 mm
	Poids	: 20 g

REFERENCE	CH9000	CH9100
RACCORDEMENT	SOUDEAGE	SOUDEAGE ET VISSAGE
N° ATTESTATION NF-A2P	605208-01	607216-01

**NOTICE D'INSTALLATION
DETECTEURS DE CHOCS, A MASSELOTTE**

CH9001 - CH9101

**ISHEMA DESCRIPTIF****II FIXATION (impérativement verticale)****A: Par collage**

NF-A2P TYPE 2 : avec adhésif double face d'origine ou par vissage.
NF-A2P TYPE 3 : la fixation du détecteur devra s'effectuer IMPÉRATIVEMENT PAR COLLAGE (et si possible par vissage en fonction de support):

- sur un support bois après encolage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET),
- sur un support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHODORSEAL 5520 (FRAMET).

Collage par adhésif double face

- Choisir une surface propre, sèche et plane. Effectuer un nettoyage ou un dégraissage à l'aide de trichloréthylène pour le métal ou les vitres, ou d'un liquide moins solvant pour les surfaces fragiles.

- Essuyer ou attendre l'évaporation complète des solvants avant la pose.
- Retirer la protection de l'adhésif, incliner le détecteur sur un de ses côtés, puis lentement le faire basculer pour assurer la fixation sur toute la surface collante.

- Appuyer fortement pour évacuer les bulles entre l'adhésif et le support.
- Lors de la pose sur une vitre, prendre soin de décaler suffisamment le détecteur du bord de la vitre.

Les détecteurs sont munis d'un piston soigné sous l'embase, actionnant les contacts d'auto-surveillance.

Par conséquent, l'épaisseur de l'adhésif est importante pour un bon fonctionnement.

Pour que le matériel soit de TYPE 2, un encolage est nécessaire. Avec la colle néoprène, encoler les deux parties et laisser sécher environ 5 minutes avant la fixation. Pour la colle élastomère, encoler soit l'adhésif, soit le support sur lequel est fixé le détecteur.

B: Par vissage (2 trous de fixation dans l'embase)

NF-A2P TYPE3 : Cette solution est recommandée LORSQUELLE EST POSSIBLE. Après ouverture du détecteur (vis de face avant), La pose s'effectue par deux vis de diamètre 3mm.

C: Positionnement

Dans le cas d'une fixation sur une surface vitrée, le capteur doit être placé à une distance d'écartement, par rapport aux bords du support, comprise entre 10 et 30cm. En ce qui concerne l'éloignement entre les capteurs, celui-ci est dépendant du support et du réglage de la sensibilité. Ces précautions d'installation sont à appliquer lorsque cela est possible, et permettent d'optimiser le fonctionnement des capteurs.

III RACCORDEMENT

Il s'effectue par câble standard 4 conducteurs ou plus avec écran, pour les surfaces fixes ou par cordons spéciaux pour les parties mobiles (portes ou fenêtres).

Les boucles de détection et d'auto-surveillance sont ensuite respectivement reliées en série aux boucles "normalement fermées" correspondantes de l'unité centrale.

Les bornes pour la boucle de détection sont repérées 1 et 2, celles pour la boucle d'auto-surveillance 3 et 4.

IV REGLAGE ET ESSAIS (réglage moyen de la pression de contact en usine: 100g ± 20%)

En fonction de l'intensité du choc pour lequel on souhaite obtenir une information d'alarme, on réglera la sensibilité du détecteur au moyen de la vis micrométrique située au-dessus de la lame supportant la masselotte (voir schéma descriptif). Ce réglage s'effectue par essais successifs, en provoquant des chocs sur la surface protégée. L'ouverture de la boucle de détection se vérifie, par exemple, à l'aide d'un multimètre à aiguille ou numérique.

V ENTRETIEN

Il est vivement conseillé de vérifier périodiquement, lors des visites de maintenance par exemple, les points suivants :

- la solidité de fixation du détecteur (vieillessement de l'adhésif double face),
- les raccordements électriques (détecteur, boîtes dérivation),
- la fonctionnalité de chaque boucle,
- le réglage de sensibilité.

VI CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

P	: pression des contacts de la masselotte	: 0gr < Pmin < 40gr Pmax = 210gr +20%
Pa	: pression des lames d'auto-surveillance	= 60 g
I	: pouvoir de coupure des contacts d'auto-surveillance	: 50µA < I < 1 A
	Courant maximal dans la boucle de détection	: 100 mA
	Tension maximale admissible	: 24 Vdc
	Résistance de contact	: < 15 milliohms
	Dimensions	: 60 x 22 x 16 mm
	Poids	: 20 g

UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE
Service des marques NF-A2P
Codez 64
92852 PARIS LA DEFENSE
FRANCE

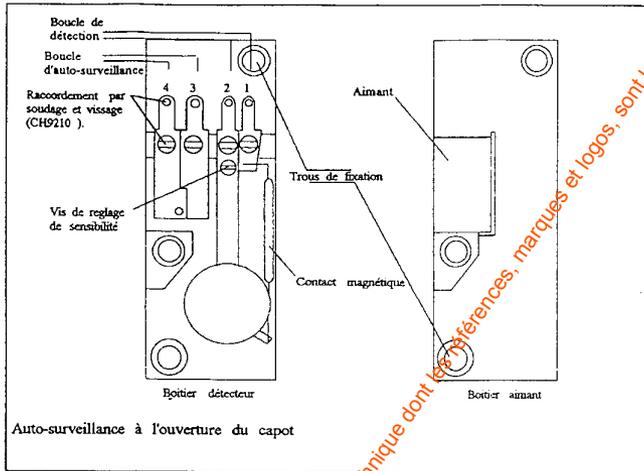
REFERENCE	CH9001	CH9101
RACCORDEMENT	SOUDAGE	SOUDAGE ET VISSAGE
N° ATTESTATION NF-A2P	606212-01	608217-01

NOTICE D'INSTALLATION
DETECTEURS DE CHOCS, A MASSELOTTE, ET D'OUVRETURE, A CONTACT

CH9200 - CH9210



I SCHEMA DESCRIPTIF



II FIXATION (impérativement verticale)

A : Par collage

NF-A2P TYPE 2 : avec adhésif double face d'origine ou par vissage.

NF-A2P TYPE 3 : la fixation du détecteur devra s'effectuer IMPÉRATIVEMENT PAR COLLAGE (et si possible par vissage en fonction du support):
- sur un support bois après encoilage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET).
- sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHODORSEAL 5520 (FRAMET).

Collage par adhésif double face

- Choisir une surface propre, sèche et plane. Effectuer un nettoyage ou un dégraisage à l'aide de trichloréthylène pour le métal ou les vitres, ou d'un liquide moins solvant pour les surfaces fragiles.
- Essuyer ou attendre l'évaporation complète des solvants avant la pose.
- Retirer la protection de l'adhésif, incliner le détecteur sur un de ses côtés, puis lentement le faire basculer pour assurer la fixation sur toute la surface collante.
- Appuyer fortement pour évacuer les bulles entre l'adhésif et le support.
- Lors de la pose sur une vitre, prendre soin de décaler suffisamment le détecteur du bord de la vitre.

Pour que le matériel soit de TYPE 3, un encoilage est nécessaire. Avec la colle néoprène, encoller les deux parties et laisser sécher environ 3 minutes avant la fixation. Pour la colle élastomère, encoller soit l'adhésif, soit le support sur lequel est fixé le détecteur.

B: Par vissage

(2 trous de fixation dans l'embase) NF-A2P TYPE3

Cette solution est recommandée LORSQUELLE EST POSSIBLE. Après ouverture du détecteur (vis de face avant), la pose s'effectue par deux vis de diamètre 3mm. Le boîtier aimant est fixé de la même manière en regard du boîtier détecteur (coté préférentiel : aimant situé à droite du boîtier détecteur).

III RACCORDEMENT

Il s'effectue par câble standard 4 conducteurs ou plus avec écran, pour les surfaces fixes ou par cordons spéciaux pour les parties mobiles (portes ou fenêtres).

Les boucles de détection et d'auto-surveillance sont ensuite respectivement reliées en série aux boucles "normalement fermées" correspondante de l'unité centrale.
Les bornes pour la boucle de détection sont repérées 1 et 2, celles pour la boucle d'auto-surveillance 3 et 4.

IV REGLAGE ET ESSAIS (réglage moyen de la pression de contact en usine 100g ±20%)

En fonction de l'intensité du choc pour lequel on souhaite obtenir une information d'alarme, on règle la sensibilité du détecteur au moyen de la vis micrométrique située au-dessus de la lame supportant la masselotte (voir schéma descriptif). Ce réglage s'effectue par essais successifs, en provoquant des chocs sur la surface protégée.

L'ouverture de la boucle de détection se vérifie, par exemple, à l'aide d'un multimètre à aiguille ou numérique.

On procède de façon identique pour la boucle d'auto-surveillance à l'ouverture du capot.

V ENTRETIEN

Il est vivement conseillé de vérifier périodiquement, lors des visites de maintenance par exemple, les points suivants :

- la solidité de fixation du détecteur (vieillessement de l'adhésif double face),
- les raccordements électriques (détecteur, boîtes dérivation),
- la fonctionnalité de chaque boucle,
- le réglage de sensibilité.

VI CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- P : pression des contacts de la masselotte : 0gr < Pmin < 40gr ; Pmax = 180gr ± 50%
- Pa : pression des lames d'auto-surveillance : = 60 g
- I : pouvoir de coupure des contacts d'auto-surveillance : 50mA < I < 1 A
- Courant maximal dans la boucle de détection : 100 mA
- Tension maximale admissible : 24 Vdc
- Résistance de contact de l'auto-surveillance : < 15 millions
- Dimensions : 60 x 22 x 16 mm
- Poids : 20 g
- Contact magnétique :**
 - Tension maximal : 200V dc
 - Courant maximal : 0,5 A
 - Résistance de contact : < 150milliohms
 - Durée de vie : > 10⁷ manoeuvres (charge résistive 10Vdc, 100 mA)

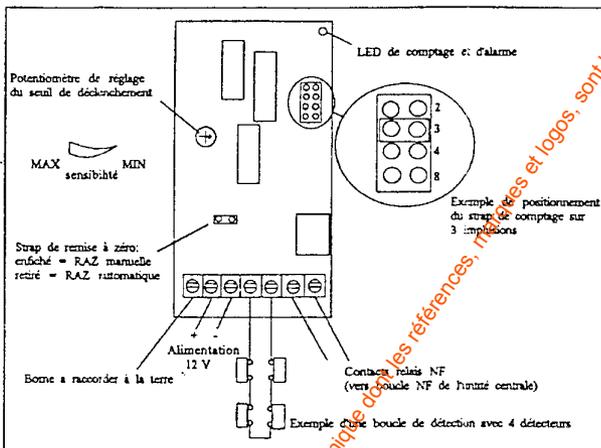
VII DISTANCES DE FONCTIONNEMENT

AIMANT	FERRITE	
	SUPPORT FERREUX	NON FER.
OUVERT.	20 mm +0 -50%	28 mm +0 -50%
FERME.	15 mm +0 -50%	22 mm +0 50%

UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE
Service des marques NF-A2P
Cedex 64
92052 PARIS LA DEFENSE
FRANCE

VIII NUMERO D'HOMOLOGATION

REFERENCE	CH9200	CH9210
RACCORDEMENT	SOUDAGE	SOUDAGE
VISSAGE	SOUDAGE	VISSAGE
N° ATTESTATION NF-A2P	609223-01	647221-01

ISCHEMA DESCRIPTIFII FONCTIONS

Cette platine d'analyse "multi-comptage" possède, outre un mode de déclenchement par dépassement de seuil, un comptage programmable.

Dépassement de seuil

Cette fonction permet de régler le seuil de détection à l'aide du potentiomètre. Si l'amplitude du choc reçu est supérieure à la valeur réglée, l'alarme se déclenche. Le réglage de ce potentiomètre n'influence en aucun cas la valeur à partir de laquelle tout choc est mémorisé pour le comptage.

Comptage programmable

L'alarme est activée après réception d'un nombre préétabli de petits chocs, mémorisés par intervalle d'une seconde. Ce compteur est programmable pour totaliser 2, 3, 4 ou 8 chocs dans un laps de temps d'environ 30 secondes. A la fin de celui-ci, la valeur du compteur est remise à zéro.

Le réglage du potentiomètre n'influence en aucun cas sur la valeur à partir de laquelle tout choc est mémorisé pour comptage, cette valeur étant réglée à la fabrication.

Visualisation

La led s'allume pendant une seconde à chaque mémorisation, ou pendant 3 secondes lors de l'événement de " mise en alarme " vers la centrale.

III REMISE A ZERO

Automatique (broche de R à Z retirée) :

Pendant au moins 3 secondes le relais reste ouvert et la LED s'allume.

Manuelle (broche de R à Z enfichée) (dans le cadre de la marque NF-A2P cette fonction n'est pas autorisée) :

- le relais reste ouvert,
- la LED reste allumée.

Pour la remise à zéro manuelle, retirer la broche de R à Z (ou bien couper l'alimentation), les circuits du/des détecteur(s) étant fermé(s):

- le relais se ferme,
- la LED s'éteint.

IV COMPTEUR PROGRAMMABLE

Positionner la broche de comptage sur la valeur désirée, soit 2, 3, 4 ou 8 chocs.

A partir du premier choc mémorisé, si la valeur désirée n'est pas atteinte dans un laps de temps de 30 secondes, le compteur est remis à zéro.

Pour supprimer la fonction de "multi-comptage", retirer la broche.

V CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Tension d'alimentation : 10 à 15 volts continus, 12 volts nominaux
- Consommation en position d'alarme : 30mA
- Consommation en veille : 65mA
- Contact du relais d'alarme : 1 A sous 12 volts, 24 W maxi
- Résistance du contact du relais : <150 milliohms (fermé)
> 100 mégohms (ouvert)
- Pouvoyer de coupure de l'auto-surv. : 1A 200Vdc
- Dimensions : 73 X 113 X 23 mm

VI RACCORDEMENT

Pour le raccordement, on utilisera tout type de câble rigide ou souple (avec écran) dont le diamètre des conducteurs est au moins égal à 6/10 mm.

Les connexions s'effectueront sur le bornier de raccordement situé sur le ci:cuit imprimé et sur le bornier double fixé sur le fond du boîtier pour le circuit d'auto-surveillance.

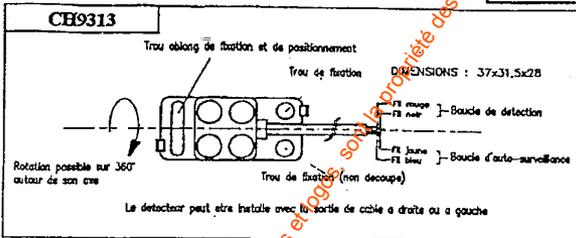
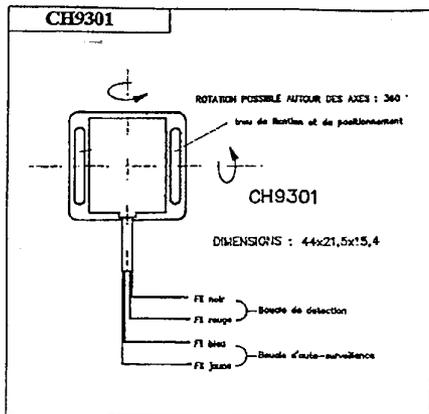
VII FIXATION

Pour que le matériel soit de type 3, la fixation devra s'effectuer IMPERATIVEMENT PAR COLLAGE ET VISSAGE, soit sur un support bois après encollage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET), soit sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHODORSEAL 5520 (FRAMET). Le matériel sera de type 2 dans les autres cas.

REFERENCE	IAP9205
N° ATTESTATION NF-A2P	648196-03

NOTICE D'INSTALLATION
DETECTEURS DE CHOCS, A INERTIE

CH9301 - CH9313

**ISCHEMAS DESCRIPTIFS**

Note : Le détecteur référencé 9313 ne peut être fixé sur un plan horizontal (plafond ou sol).

II GENERALITES

Les détecteurs, quel que soit leur type, doivent toujours être fixés sur la structure à protéger, de manière à ce que le marquage "BEUCUWE" soit normalement lisible en vue de face.

Une rotation des détecteurs est cependant possible autour de leur(s) axe(s) sur sou(s) voir schémas descriptifs), permettant ainsi différentes positions de montage.

III RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA POSE

Pour obtenir une homogénéité de sensibilité dans la boucle de détection il faut :

- Eviter de constituer des boucles de plus de 12 capteurs par platine d'analyse bien qu'en théorie le nombre soit illimité. La boucle acceptera par contre un nombre illimité de détecteurs d'ouverture magnétique (par exemple) quel que soit leur type.

- Choisir autant que possible des structures de montage identiques pour l'ensemble des détecteurs connectés à une même platine d'analyse, ceci dans un but de convivialité de l'installation vis-à-vis de la maintenance.

- Ne pas installer les détecteurs directement sur les structures soumises à des chocs violents et réitérés (par exemple les portes et les fenêtres), mais plutôt sur des surfaces fixes telles que chambranles de portes ou de fenêtres, murs, coffre-forts etc.

NOTA : De part son installation, c'est le détecteur le plus sensible aux chocs qui déterminera le réglage moyen de sensibilité sur la platine d'analyse et par conséquent la sensibilité de l'ensemble d'une même boucle.

REMARQUE IMPORTANTE

Pour que le matériel soit de type 3, la fixation du détecteur devra s'effectuer IMPERATIVEMENT PAR COLLAGE

(et si possible par vissage en fonction du support) :

- sur support bois après encollage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET)
- sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHODORSEAL (FRAMET).

Le matériel sera de type 2 dans les autres cas.

IV RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

La boucle de détection est matérialisée par les fils ROUGE et NOIR qui sont à connecter en série dans la boucle de détection de la platine d'analyse.

Le circuit d'auto-surveillance est composé des fils JAUNE et BLEU qui sont à connecter en série dans la boucle 24h/24h de l'unité centrale.

La connexion de ces détecteurs ne peut être réalisée que sur une platine d'analyse référence IAP9205 ou IAP9305.

V CONNEXIONS

Les boîtes de dérivation référence BC4007 et BC4010 sont utilisables avec tous les produits décrits ci-dessus.

UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE

Service des marques NF-A2P

Cedex 64

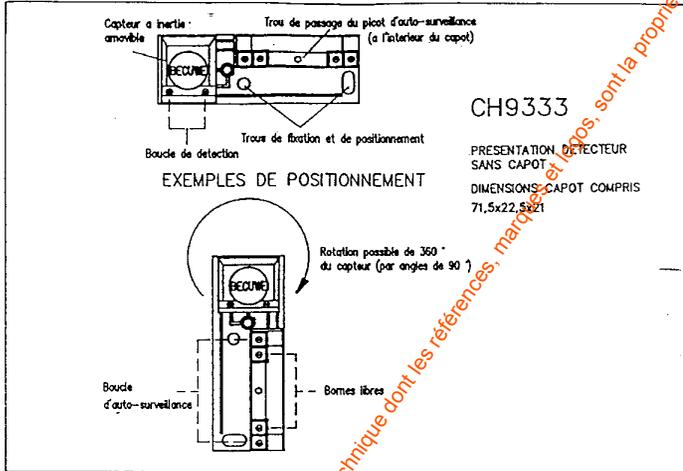
92052 PARIS LA DEFENSE

FRANCE

REFERENCE	CH9301	CH9313
N° ATTESTATION NF-A2P	648196-01	649198-01

**NOTICE D'INSTALLATION
DETECTEUR DE CHOCS, A INERTIE**

CH9333

**ISHEMA DESCRIPTIF****II GENERALITES**

Les détecteurs, quel que soit leur type, doivent toujours être fixés sur la structure à protéger, de manière à ce que le marquage "BECUWE" soit normalement en vue de face.

Une rotation des détecteurs est cependant possible autour de leur(s) axe(s) sur 360°, (voir schéma descriptif), permettant ainsi différentes positions de montage.

III RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA POSE

Pour obtenir une homogénéité de sensibilité dans la boucle de détection, il faut :

- Eviter de constituer des boucles de plus de 12 capteurs par platine d'analyse, bien qu'en théorie le nombre soit illimité. La boucle acceptera par contre, un nombre illimité de détecteurs d'ouverture magnétique (par exemple, quel que soit leur type.

- Choisir autant que possible des structures de montage identiques pour l'ensemble des détecteurs communs à une même platine d'analyse, ceci dans un but de convivialité de l'installation vis-à-vis de la maintenance.

- Ne pas installer les détecteurs directement sur les structures soumises à des chocs violents et répétés (par exemple les portes et les fenêtres), mais plutôt sur des surfaces fixes telles que chambranles de portes ou de fenêtres, murs, coffre-forts etc.

NOTA : de part son installation, c'est le détecteur le plus sensible aux chocs qui déterminera le réglage moyen de sensibilité sur la platine d'analyse, et par conséquent, la sensibilité de l'ensemble d'une même boucle.

REMARQUE IMPORTANTE

Pour que le matériel soit de type 3, la fixation du détecteur devra s'effectuer **IMPÉRATIVEMENT PAR COLLAGE** (et si possible par vissage en fonction du support) :

- sur support bois après encollage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET)
- sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHDORSEAL (FRAMET).

Le matériel sera de type 2 dans les autres cas.

IV RACCORDEMENT ELECTRIQUE

La boucle de détection est matérialisée par les bornes repérées 1 et 2 qui sont à connecter en série dans la boucle de détection de la platine d'analyse.

Les repérages 3 et 6 sont portés sur le bornier de raccordement d'auto-surveillance.

Les bornes repérées 4 et 5 sont libres.

La connexion de ces détecteurs ne peut être réalisée que sur une platine d'analyse référence LAP9205 ou LAP9305.

MUNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE

Service des marques NF-A2P

Cedex 64

92052 PARIS LA DEFENSE

FRANCE

REFERENCE	CH9333
N° ATTESTATION NF-A2P	651204-01

GENNEVILLIERS CEDEX
Tél : (33) 1 47 98 63 63

BEUWE

NOT94333 1/1 16/12/84

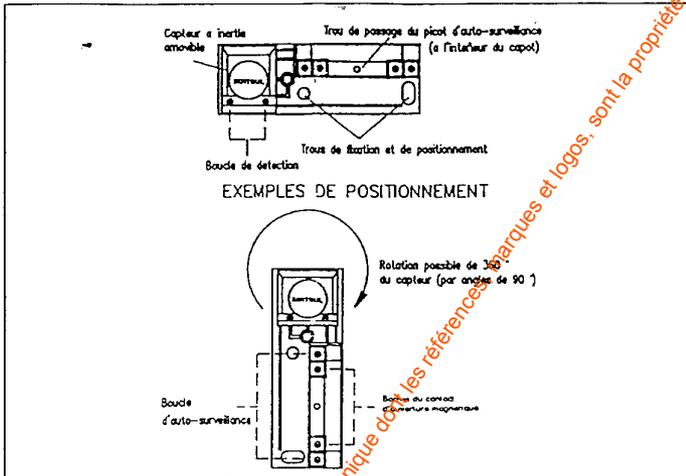
UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE
Service des marques NF-A2P
Cedex 64
92052 PARIS LA DEFENSE
FRANCE

NOTICE D'INSTALLATION DETECTEUR DE CHOCS, A INERTIE

CH9433



ISCHEMA DESCRIPTIF



Type de support	SUPPORT NON FERREUX				SUPPORT FERREUX			
	Distance d'ouverture		Distance de fermeture		Distance d'ouverture		Distance de fermeture	
Direction 1	37 mm +0% -50%		27 mm +0% -50%		15 mm +0% -50%		11 mm +0% -50%	
Direction 2 et 2 bis	15mm +0-50%	18mm +0-50%	12mm +0-50%	10mm +0-50%	11mm +0-50%	14mm +0-50%	10mm +0-50%	12mm +0-50%
Direction 3	37 mm +0% -50%		32 mm +0% -50%		25 mm +0% -50%		20 mm +0% -50%	

Numéro d'agrément NF-A2P : 117117-01

II GENERALITES

Les détecteurs, quel que soit leur type, doivent toujours être fixés sur la structure à protéger, de manière à ce que le marquage "SENTROL" soit lisible de gauche à gauche. Une rotation des détecteurs est cependant possible autour de leur(s) axe(s) sur 360°, (voir schéma descriptif), permettant ainsi différentes positions de montage.

III RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA POSE

Pour obtenir une homogénéité de sensibilité dans la boucle de détection, il faut :

- Eviter de constituer des boucles de plus de 12 capteurs par platine d'analyse, bien qu'en théorie le nombre soit illimité. La boucle acceptera par contre, un nombre illimité de détecteurs d'ouverture magnétique (par exemple), quel que soit leur type.
- Choisir autant que possible des structures de montage identiques pour l'ensemble des détecteurs communs à une même platine d'analyse, ceci dans un but de convivialité de l'installation vis-à-vis de la maintenance.
- Ne pas installer les détecteurs directement sur les structures soumises à des chocs violents et répétés, mais plutôt sur des surfaces fixes telles que chambranles de portes ou de fenêtres, murs, coffres-forts etc.

NOTA : de par son installation, c'est le détecteur le plus sensible aux chocs qui déterminera le réglage moyen de sensibilité sur la platine d'analyse, et par conséquent, la sensibilité de l'ensemble d'une même boucle.

Passage du câble :

Le câble à utiliser doit comporter 2 paires (avec ou sans écran), son diamètre extérieur doit être d'environ 4 mm (exemple câble référence : EV6S 422). Afin de permettre le passage du câble effectuer un trou du diamètre du câble à l'aide d'un foret dans une des parties amincies du boîtier, prévues à cette effet.

REMARQUE IMPORTANTE

Pour que le matériel soit de type 3, la fixation du détecteur devra s'effectuer IMPERATIVEMENT PAR COLLAGE (et si possible par vissage en fonction du support) :

- sur support bois après encollage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER STACK (FRAMET)
- sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHDORSEAL (FRAMET).

Le matériel sera de type 2 dans les autres cas.

IV RACCORDEMENT ELECTRIQUE

La boucle de détection est matérialisée par les bornes repérées 1 et 2 qui sont à connecter en série dans la boucle de détection de la platine d'analyse.
La boucle d'auto-surveillance est matérialisée par les 2 bornes extrêmes (repérées "T") situées sur le bornier central qui sont à connecter en série dans la boucle 2-4h de la centrale.

Quant à la boucle du détecteur d'ouverture elle est représentée par les 2 bornes intérieures (repérées "SPARE or REDD") du bornier central qui sont à connecter soit en série avec le détecteur de chocs soit en série dans une boucle d'alarme différente.

La connexion de ces détecteurs ne peut être réalisée que sur une platine d'analyse référence IAP9205 ou IAP9305.

V Caractéristiques du contact magnétique

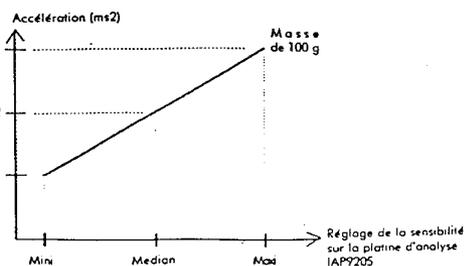
Tension maximale : 16Vdc
Courant maximal : 50 mA
Résistance de contact : <150milliohms
Durée de vie : 10⁷ manoeuvres

VI Entretien

- Vérification de la bonne fixation du capteur et de l'aimant sur leur support
- Contrôle de la bonne fermeture du capot
- Périodiquement test du fonctionnement du capteur.

Courbe d'efficacité.

Relevé effectué suivant les conditions de la norme NF C 48-228



GENNEVILLIERS CEDEX
Tél : (33) 1 47 98 63 63

BEUCWE

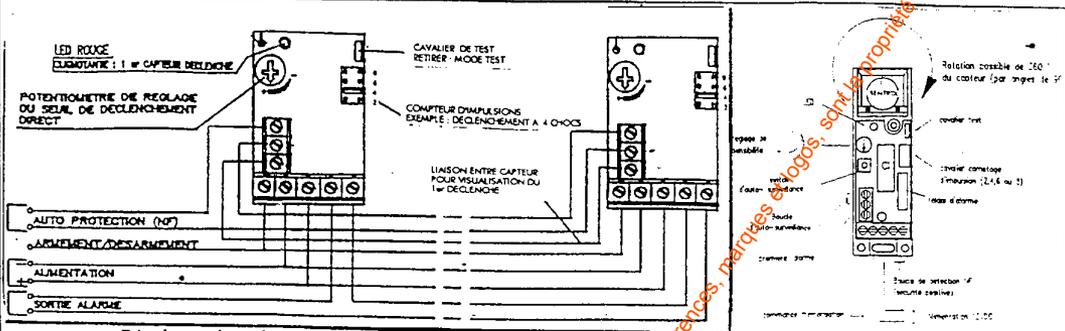
NOT93353 1/1 16/12/93

UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE
Service des marques NF-A2P
Cedex 64
92052 PARIS LA DEFENSE
FRANCE

**NOTICE D'INSTALLATION
DETECTEURS DE CHOCS, A INERTIE
AVEC PLATINE D'ANALYSE INTEGREE**



CH9335 : NF-A2P type III



L'orientation du module capteur doit toujours être de telle manière que la marque **SENTROL** soit lisible de gauche à droite et horizontalement

REFERENCE : CH9335

NUMERO D'AGREMENT NF-A2P : 118118-01

1. POSE

- Choisir correctement l'emplacement de montage en fonction :
 - du type de structure composant l'ensemble à protéger
 - de la capacité de cette structure à transmettre au mieux les vibrations engendrées par les chocs.
- Retirer le capot et fixer solidement à l'aide de vis diam. 3mm, l'embase dans la position déterminée.
- Positionner le capteur de telle manière que le logo "BEUCWE" soit horizontal et lisible normalement de gauche à droite.
- Effectuer le passage des câbles et leur raccordement comme indiqué sur la figure 1.

REMARQUE IMPORTANTE

Pour que le matériel soit de type 3, la fixation du détecteur devra s'effectuer **DIFFÉRENTIELLEMENT PAR COLLAGE** (et si possible par vissage en fonction du support) :
 - sur support bois après encochage des deux parties avec une colle néoprène référence **SUPER TACK (FRAMET)**
 - sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence **INDORSEAL (FRAMET)**.
 Le matériel sera de type 2 dans les autres cas.

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- Le raccordement s'effectue à l'aide d'un câble 4-paires (6-10) avec ou sans écran comme suit :
- effectuer un trou à l'aide d'un foret de diamètre environ 3mm (adapter au diamètre du câble) dans une des parties amoncies du coffret prévues à cette effet afin de permettre au câble de passer à l'intérieur du coffret.
 - 2 fils pour l'alimentation -/ + 12 VDC,
 - 2 fils pour le contact d'alarme issu du relais, relié en série dans la boucle de détection de l'unité centrale,
 - 2 fils pour la boucle d'auto-surveillance, reliés en série dans la boucle correspondante de l'unité centrale,
 - 1 fil pour "l'armement/désarmement" de la mémoire d'alarme.
- Le signal transitant dans ce fil doit être issu d'une borne de l'unité centrale capable de commander la fonction comme indiquée à 4. Il est relié en parallèle de détecteur en détecteur.
- 1 fil relié exclusivement de détecteur en détecteur (sans passer par l'unité centrale), qui fournit la fonction "alarme".

3. MISE EN SERVICE

- Retirer le cavalier de test (LK1). La LED peut ainsi s'allumer lors des réglages.
- Pour effectuer les réglages en fonction "détection d'intensité de choc", retirer le cavalier de la fonction "comptage d'impulsion" (LK2), pour s'assurer que seule la première fonction est en service.
- La LED s'allume pendant une seconde chaque fois qu'un choc est transmis au capteur. L'information du fonctionnement du relais d'alarme est effective lorsque la LED s'allume pendant environ cinq secondes.
- Produire des chocs d'intensité voulue sur la structure et régler la sensibilité de manière optimale à l'aide du potentiomètre situé sur la carte électronique en s'aidant de l'allumage de la LED.
- Lorsque les réglages d'intensité sont terminés, sélectionner ou non la fonction "comptage d'impulsions" en remplaçant le cavalier sur son connecteur. En fonction de la position choisie, le déclenchement d'alarme surviendra après 2, 4, 6 ou 8 impulsions consécutives.
- Les impulsions (chocs consécutifs) sont comptées par intervalle d'une seconde et mémorisées pendant une période de trente secondes.

Effectuer le test de comptage en produisant de petits chocs sur la structure dont l'intensité est inférieure au niveau de sensibilité pré réglé. Chaque choc détecté sera mémorisé et la LED s'allumera pendant une seconde. Une fois le nombre d'impulsions préprogrammé atteint, le relais d'alarme transmet l'alarme et la LED s'allume pendant cinq secondes.

Nota : Si la détection d'intensité de choc est utilisée seule, ne pas remplacer le cavalier de comptage. Même si la fonction de comptage est sélectionnée, un choc d'intensité égale ou supérieure au seuil choisi à pour effet de produire immédiatement une information d'alarme. La fonction comptage implique que le nombre d'impulsions doit être atteint dans une période onneactive de trente secondes maximum, sous peine d'une remise à zéro de la mémoire de comptage. Remettre le cavalier sur le bornier de test (LK1) à pour effet d'empêcher le fonctionnement de la LED durant la période d'arrêt de l'unité centrale. C'est seulement après le passage de la centrale de l'état de "Veille" (+12v ou rien sur borne armement/désarmement) à l'état "d'Arrêt" (0v sur borne armement/désarmement) que la LED du capteur s'allume si le capteur est passé en alarme durant la période de veille.

4. FONCTIONNEMENT

- La borne armement/désarmement peut être reliée à une borne de l'unité centrale capable de fournir un 0v à l'arrêt et un +12v ou une absence de potentiel lors de la mise en service.
- Lors de la mise en service de l'unité centrale, la disparition du 0v a pour effet de remettre à zéro la mémorisation et d'éteindre les LED si ces dernières étaient allumées.
- Après une alarme, si la fonction "première alarme" est câblée, lors du passage à l'arrêt de l'unité centrale, la LED du premier détecteur, ayant été déclenchée, clignote. La LED des autres détecteurs en alarme s'allumera de façon continue. Les détecteurs sont maintenus dans cet état, et toute autre alarme après le passage à l'arrêt de l'unité centrale est bien sûr sans effet.
- Dès le passage en marche suivant, tous les détecteurs en alarme sont remis à zéro.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Alimentation	de 9 à 15 VDC
Ondulation	± 250 mVols
Consommation	au repos 6mA (+20%)
Pouvoir de coupure relais (N.F.)	50 mA/16VDC
Pouvoir de coupure contact A/S	50mA/16VDC
Borne armement / désarmement	+ d'alimentation/ armement

5. ENTRETIEN

- Vérification de la bonne fixation du capteur sur son support
- Contrôle de la bonne fermeture du capot
- Périodiquement test du fonctionnement du capteur.

Courbe d'efficacité.

